

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Formation Diagnostic Technique Immobilier

MODULE GAZ FOAD - V112024

Responsable Formation : M. MARTINEZ Stéphane





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

● A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

L'apprenant doit être certifié au module gaz.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

● LES CONDITIONS DE LA FORMATION CONTINUE :

Les conditions de la formation continue :

Formation préalable obligatoire 1 jour :

- entre le début de son cycle de certification et la fin de la quatrième année de son cycle ;
- **ET** moins de dix-huit mois avant la fin de son cycle de certification.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mises à jour des évolutions législatives, techniques.
- Etablir le rapport de repérage et de diagnostic gaz.

● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

«Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

RAPPEL DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR (4h00)

Textes concernant la certification des opérateurs de diagnostics

- Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Textes relatifs au diagnostic gaz

- Arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz
- Décret no 2016-1104 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure de gaz dans les logements en location
- Norme NF P 45-500 (Juillet 2022) Installations de gaz situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation — État des installations intérieures de gaz — Diagnostic

Objectifs : Rappel des évolutions techniques, législatives et réglementaires liées au gaz.

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Normes et arrêtés.

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC (3h00)

Etude de cas :

A partir des documents disponibles sur l'espace e-learning, l'apprenant devra :

- préparer sa mission
- réaliser sa mission
- saisir son rapport sur son logiciel et présentation des résultats
- déposer le rapport dans l'espace dédié
- correction

QCM de validation des acquis

Objectifs : Se préparer pour la recertification gaz.

Moyens pédagogiques : Exercices pratiques / QCM

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET METHODE D'ANIMATION

- Présence de supports de cours sur l'espace personnel de la plateforme Digiforma
- Présence de QCM via le logiciel Évalbox
- Présence de textes règlementaires et modèles de rapports vierges
- Émargements sur la plateforme Digiforma pour les apprenants + formateurs

EVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- QCM en cours de formation et QCM de validation des acquis
- Certification du module gaz par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES EVALUATION ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISEE PAR LA FORMATION

- Attestation de formation continue gaz
- Certificat pour le module : gaz : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier

LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame PARENA Laure

Adresse :

730 rue Théophraste Renaudot
34430 Saint Jean de Védas

Tel : 04 67 50 50 58

Mail : lparena@fdti.fr

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● **LA DUREE TOTALE DE LA FORMATION :**

7 heures

● **LE LIEU**

Formation à distance

● **ORGANISATION FORMATION :**

Il s'agit d'une formation continue en distanciel